



NETTOYANT ALCALIN CONCENTRE NON MOUSSANT

- ⊙ Nettoyant alcalin puissant, non moussant pour nettoyer le matériel en industries agroalimentaires.
- ⊙ Surpuissant : élimine rapidement et efficacement les souillures organiques tenaces.
- ⊙ Détartrant vinaire très efficace sur le tanin.
- ⊙ Excellent dérougissant en mélange avec le PROALIM PEROXY.
- ⊙ Concentré : peut être utilisé très dilué.
- ⊙ Utilisable en milieu alimentaire, conforme à l'arrêté du 19 décembre 2013.
- ⊙ Conforme au règlement CE n° 889/2008 relatif à la production biologique.
- ⊙ Sans chlore. Sans phosphates.

UTILISATEURS

Toutes les industries viticoles et viticoles.

S'UTILISE AVEC

Centrales d'hygiène, centrale MIXTE 2 P, nettoyeurs HP, brosses "BrossAgro".

APPLICATION

Pour le nettoyage, dérougissage et détartrage dans les industries viticoles : S'utilise dilué dans l'eau de 2 à 10 % sur les lames de rogneuses, égrappoirs, fouloirs, tuyaux, pompes, conquets, pressoirs, cuves en acier émaillé ou inox, cuves en ciment brut, cuves en résine époxy.

En dérougissage, effet renforcé en mélange avec le PROALIM PEROXY.

En mélange avec le PROALIM PEROXY : Ne pas mélanger les produits purs, préparer une solution de PROALIM 14 dilué dans l'eau entre 2 et 10 %, puis ajouter dans le mélange 2 à 10 % de PROALIM PEROXY. Appliquer la solution par pulvérisation, bac de trempage, en circuit fermé ou avec un doseur. Temps de contact de 5 à 20 mn. Rincer abondamment avec de l'eau, éventuellement sous pression.

Prévoir un contrôle du pH après rinçage.

Peut s'utiliser avec la centrale d'hygiène CENTRALE MIX.

Détartrage : diluer de 5 à 10 % en circuit fermé.

CONDITIONS D'EMPLOI

Eviter le contact avec l'aluminium, les métaux galvanisés ou les surfaces peintes. Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

CARACTÉRISTIQUES

A base d'hydroxyde de sodium.

Aspect : liquide limpide incolore.

pH pur : ± 14.

pH (5 %) : 13 environ.

Densité : 1,30.

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D2569-0318-1414



POUR UNE DÉMONSTRATION :
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC
et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société **Pro5** www.pro5.fr
PROTECTION PRÉCONISÉE : gants, lunettes, bottes, vêtements de protection.

